



Logiciel dr.veto version 18.3

Release Note de version



Tél +33 (0)5 40 16 32 42 - support@dr.veto.com



TABLE DES MATIERES

1		REG	LEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES	3
	Α.	De	emande de consentement et accord de confidentialité	3
	В.	Re	éponse aux demandes d'accès aux données personnelles	6
	C.	Li	imite de conservation des données	6
	D.	Re	echerche et filtres	6
2		ESP/	ACE DE STOCKAGE : ACCES STOCKAGE IDENTIFIE	7
3		DOC	CUMENTS PERSONNALISES : REFERENT ET DETENTEUR	7



1 REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Nous continuons dans la série des mises à jour règlementaires avec les améliorations liées au règlement général sur la protection des données, plus communément appelé RGPD. dr.veto intègre maintenant tout un espace et des fonctions dédiées vous aidant ainsi à vous mettre en conformité avec cette règlementation.



A. Demande de consentement et accord de confidentialité

Avec cette version 18.2, les sections de vos dossiers clients viennent de s'agrémenter d'une nouvelle section : la RGPD



Marquée d'un avertisseur rouge, elle vous alerte que le consentement du client n'a pas encore été recueilli quant à l'usage de ses données personnelles.

En allant dans cette section, vous trouverez l'ensemble des fonctions nécessaires à la prise de consentement et l'édition des différents documents relatifs à cette règlementation :

- 1) Le formulaire d'accord de confidentialité
- 2) Le document réponse aux demandes d'accès aux données personnelles



Ainsi pour chacun de vos clients, nouveaux comme anciens, vous allez devoir recueillir leurs accords quant à l'utilisation des leurs données personnelles lors des différentes communications de la clinique ainsi que la publication des différents médias que vous créez pour vos patients.



En cliquant sur le bouton 1, vous faites apparaitre le formulaire vous permettant de compléter l'accord ou le désaccord du client et d'imprimer le document règlementaire :

Accord de confident	lanc			
Cabinet		Vétérinaire		
▼ Adresse		Dr. Juan-Christinghe (JALIMENT)		
raison sociale :	Contraction of the second second second	▼ Informations	riers poste véte	
adresse :	4 Bas Incept Second	n° ordre : 1989		
		prénom :		
code postal :	507.08	nom : Las des del		
ville :	NVRUE / LA ROCHE BERNARD	n° téléphone :		
pays :	France	e-mail:		
n' telephone :	COMMONT OF THE OWNER.			
e-mail :	chape appropriate and			
Propriétaire de l'anim	al	Communication		
Monsieur DrWite Galla	ume	▼ Vie de la clinique		
▼ Adresse		Aucune		
civilité	Marajaar -			
prénom	Gollaume	Courrier		
nom	Eritma	▼ Médias de la clinique		
raison sociale	H	🗌 Refus		
adress	e:	Accord		
code posta	1: 33880			
ville	BORDEAUX			
pay	s : France			
n° téléphone	#5.48.75.32.42			
e-mai	support@drusts.com			
Fait à	iciel ministratio le 1	3	envoyer par ema	ail

En fonction des réponses du client, deux espaces sont à renseigner :

1 – l'autorisation pour utilisation des coordonnées du client (mails, numéros de téléphone, adresses...) pour la communication de la vie de clinique : l'ensemble des courriers autres que vos relances vaccinales ou d'impayés.

En fonction de ces coches et particulièrement sur « aucune », vous exclurez ainsi systématiquement ce client de l'ensemble des courriers autres que les envois médicaux ou financiers que vous pouvez lui



envoyer depuis dr.veto : tous les courriers non issus des boutons « envoyer par mail » de dr.veto ou qui ne contiennent pas de source de données « Rappels » ou « Factures ».

Le module « Courrier » verrouillera ainsi les envois pour le client. Une alerte spécifique vous sera opposée dans la liste des destinataires :

⊨ Тур	e d'envoi	
6		
	Aucun des modes d'envoi sélectionnés n'est autorisé par	l'accord de confidentialité du client.

2 – L'accord pour l'utilisation des médias (images, vidéos, audio...) de ses animaux sur l'ensemble de vos publications externes tant liées à votre communication (site web, pages Facebook...) que liées à vos usages scientifiques (articles, thèses, études...)

Une fois, les choix du clients sélectionnés, il vous reste ainsi soit (3) :

- à imprimer et faire signer l'accord de confidentialité vous autorisant l'usage des données personnelles.

- à envoyer par mail au client directement s'il vous autorise à l'utilisation de son mail, l'accord verbal et le mail valant pour accord et signature.

Une fois signé, l'onglet du module client se met à jour avec les informations liées aux accords et l'alerte disparait de l'onglet.



Vous pouvez toujours modifier cet accord en cliquant sur le bouton formulaire (4) qui réouvrira le menu tel qu'au-dessus pour la génération d'un nouveau document.

Un voyant de signalisation de l'état de l'accord est aussi disponible en consultation/vente. A coté du nom de votre client vous pouvez rapidement voir si votre client a été informé et donné ses directives.







B. Réponse aux demandes d'accès aux données personnelles

A la demande d'un client, vous devez être en mesure de lui donner la liste exhaustive des données personnelles le concernant et des traitements qui y sont appliqués. Seules les infos client et les infos animaux sont considérées comme des données personnelles : historique médical, mesures ou tous les autres documents sont donc exclus.

Pour imprimer le document règlementaire il vous suffit donc de cliquer sur les boutons ci-dessous dans le dossier du client qui vous le demande.



C. Limite de conservation des données

Point majeur de ce règlement, la non-conservation systématique des données personnelles. En effet vous ne devez conserver les données des clients que le temps qu'elles vous sont nécessaires. Au-delà, elles doivent être supprimées.

Dans le cadre de votre activité vétérinaire, la limite qui s'applique est la durée de conservation de vos ordonnances donc **10 ans** (merci les ruraux !). Ainsi, en fonction de votre date de reprise de données avec dr.veto majorée de 10 ans, tous les clients n'ayant pas eu d'activité <u>dans dr.veto</u> (rendez-vous, consultation, facture,...) seront <u>supprimés définitivement et de manière automatique</u>.

Pas d'inquiétudes tout de même, toute la partie comptable est, elle, préservée.

D. Recherche et filtres

Afin de rechercher les clients sur les différents critères de l'accord de confidentialité et contrôler la bonne application des règles au sein de la clinique, une nouvelle facette de recherche est disponible dans le module client, onglet « Clients ».

Clients Animaux	Elevage Identifiant	Lieux Consultation	Rappels Evénements Actes	Produits
Prénom	ok Familles de clients	Tarifs	Référé par	RGPD
Ville	ok			Formulaire signé
СР	ok			Communications autorisees Email
Tel.	ok			SMS
Mail	ok			Courrier
Raison soc.	ok Aucune	Aucun	▼ Aucun ▼	U Othisation medias autorisee
Prélèv.	ok Ok	ok	ok	ok
EDE	ok			



2 ESPACE DE STOCKAGE : ACCES STOCKAGE IDENTIFIE

Il est possible désormais possible de configurer une identification d'accès aux dossiers partagés en réseau pour le stockage. Ainsi tous les utilisateurs de NAS ou stockages protégés pourront facilement donner l'accès au dossier à dr.veto.

Pour cela, il suffit de remplir les élément d'identification (identifiant/mot de passe) dans la zone 5.

Ajouter / m	odifier un espace	
nom	STOCKAGE	
chemin	VALUE ALCOHOLD	parcourir
identifiant	espace de stockage partagé	
mot de passe		
	ok annuler	

3 DOCUMENTS PERSONNALISES : REFERENT ET DETENTEUR

Deux nouveaux champs d'insertion automatique sont maintenant disponibles pour vos documents personnalisés : Le référent et le détenteur

[Detenteur]	Détenteur
Referent}	Référent
m	

L'insertion dans vos fichiers de trames de ces deux champs reprendra ainsi la valeur dans configurée dans la fiche de votre client ou de votre patient.

Pour le référent l'ordre d'insertion est en premier lieu sur l'animal puis sur le propriétaire.